



Pas·de·Calais

Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- PAS-DE-CALAIS ACTIF -

PAS-DE-CALAIS ACTIF

ANNÉE

2021

Accélérer LA RÉUSSITE DES ENTREPRENEURS

PAS-DE-CALAIS ACTIF



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente de Pas-de-Calais Actif

La Présidence de Pas-de-Calais Actif m'a été confiée en octobre 2021. Pour les membres du Conseil d'Administration, c'est un honneur de soutenir ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé en 1995 et reconnu pour ses valeurs et son professionnalisme. « Pas-de-Calais Actif », un nom judicieux pour désigner le dynamisme de cette structure de proximité créée à l'initiative du Département du Pas-de-Calais.

Les dispositifs que vous allez découvrir dans ce rapport d'activité permettent à l'équipe de remplir des missions d'intérêt général pour les Très Petites Entreprises (TPE) et les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'offre se traduit par des missions telles que l'analyse des situations, le conseil, le soutien, l'expertise des dossiers et l'aide au financement. Pas-de-Calais Actif propose ainsi un accompagnement sur mesure, adapté à la situation de chaque structure, qui représente un engagement quotidien de ses équipes pour accompagner la création d'emploi et intervenir auprès des TPE et structures de l'ESS, quel que soit leur stade de développement.

Pas-de-Calais Actif sait aussi insuffler des valeurs louables telles que la solidarité, l'inclusion, le développement durable, l'égalité femmes-hommes, l'Économie Sociale et Solidaire.

L'année 2021 est restée perturbée par la crise sanitaire. C'est, en conséquence, une année marquée par des turbulences sur le plan économique. Grâce aux différents partenariats, à leur motivation et leur réactivité, les personnels ont su répondre aux besoins et s'adapter au mixage bureau et télétravail pour maintenir le cap, pour préserver la santé de tous, et rester présent en ces moments difficiles.

Aucun doute, les offres de Pas-de-Calais Actif sont la bonne réponse à un véritable besoin des TPE et des structures de l'ESS de notre territoire. Ainsi, le nombre de projets accompagnés et/ou financés a progressé de près de 34 % entre 2020 et 2021 et le montant des financements mobilisés pour les projets a également augmenté de 31 % sur la même période.

En résumé, compte tenu de cette réussite et afin de répondre à ses défis, il est souhaitable que Pas-de-Calais Actif bénéficie des moyens financiers adaptés aux circonstances et nécessaires pour continuer à apporter des solutions sur mesure aux besoins des TPE et structures de l'ESS de notre département.

J'en profite pour remercier Madame Caroline MATRAT, qui m'a transmis le relais de la présidence du Conseil d'Administration, pour son investissement et son énergie consacrée pour le développement des missions de Pas-de-Calais Actif, au service de l'emploi et des territoires du département du Pas-de-Calais.

MISSIONS ET ORGANISATION :

La mission du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Pas-de-Calais Actif est d'accompagner et de soutenir financièrement les initiatives créatrices d'emploi sur le département du Pas-de-Calais :

Permettre aux entrepreneurs de s'engager dans des projets à fort impact positif pour la société.



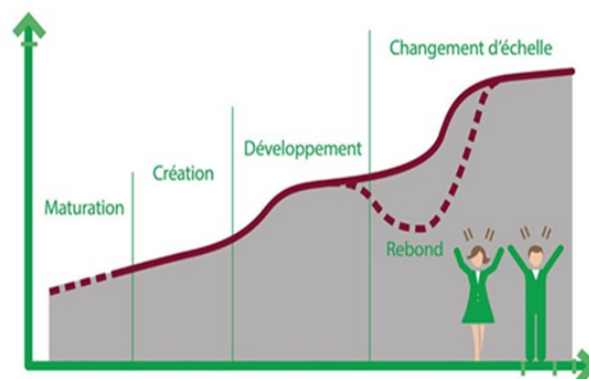
LE GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF INTERVIENT AUPRÈS DE QUATRE PUBLICS

- ◆ les personnes en situation de fragilité économique créateurs / repreneurs de TPE en leur facilitant l'accès au crédit bancaire professionnel dans de bonnes conditions (taux de marché, limitation des cautions personnelles), au travers de la mobilisation de fonds de garantie, d'avances remboursables et de subventions ;
 - ◆ les entrepreneurs engagés dans un projet d'entreprise qui va au-delà de la simple recherche de profit économique et dont le projet a un impact positif sur la société : création de leur propre emploi et (re) dynamisation de leur territoire, développement d'une activité à fort impact social et / ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale. Ces entrepreneurs engagés peuvent bénéficier de garanties, de prêts solidaires et de subventions ;
 - ◆ les structures du champ de l'ESS en émergence, création, développement ou retournement au travers d'outils financiers (fonds de garantie, apports en fonds propres, avances remboursables) et également de dispositifs d'accompagnement (fonds d'ingénierie conseil, financement d'études action) ;
 - ◆ les bénéficiaires du RSA ayant créé une activité indépendante. Pas-de-Calais Actif leur propose un diagnostic et un accompagnement pour les aider à augmenter les ressources tirées de leur activité et sortir durablement du RSA ou pour les accompagner vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si leur activité n'est pas viable.
- ◆ 160 000 € (soit 200 000 € d'emprunt garantis à 80 %) ;
 - ◆ d'octroyer des apports en fonds propres jusqu'à 2 000 € pour les créateurs d'entreprises des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
 - ◆ d'intervenir en fonds, quasi fonds propres, dans les structures du champ de l'ESS jusqu'à 1 500 000 € ;
 - ◆ d'intervenir en garantie sur des emprunts moyen terme et court terme auprès des structures du champ de l'ESS ;
 - ◆ d'accompagner la consolidation des activités et des emplois dans les structures du champ de l'ESS au travers du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ;
 - ◆ d'accompagner la création de nouvelles entreprises sociales et solidaires au travers du dispositif Fonds d'Investissement au Développement de l'ESS (FIDESS) ;
 - ◆ d'accompagner la consolidation des entreprises de l'ESS en situation de retournement au travers du Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS (DASESS) ;
 - ◆ d'accorder des avances remboursables conditionnées à des entreprises de l'ESS qui connaissent des problèmes de trésorerie ;
 - ◆ d'accompagner et financer les projets ESS en émergence sur les territoires au travers du Fonds Pas-de-Calais Territoire d'ESS ;
 - ◆ d'intégrer les projets dans une démarche de financement participatif au travers de « Propulsons ! ».

LE GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF INTERVIENT A TOUS LES STADES DE VIE DES PROJETS

Le GIP permet :

- ◆ de garantir jusqu'à 80 % des emprunts bancaires pour des créateurs / repreneurs d'entreprises avec un plafond d'intervention en garantie de



ORGANISATION :

HISTORIQUE ET GOUVERNANCE DU GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF

Le GIP Pas-de-Calais Actif a été créé en 1995 à l'initiative du Conseil départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de sa politique d'insertion, avec la participation de partenaires économiques sensibilisés à la lutte contre l'exclusion.



LE STATUT CHOISI EST CELUI DE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC A CAPITAL ET COMPTABILITÉ PRIVÉE.

Les membres du GIP sont :

- ◆ le Conseil départemental du Pas-de-Calais ;
- ◆ la Région Hauts-de-France ;
- ◆ la Caisse d'Épargne Hauts-de-France ;
- ◆ la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- ◆ l'association France Active ;
- ◆ la MACIF ;
- ◆ la Mutuelle AESIO ;
- ◆ EDF ;
- ◆ l'Union Régionale des SCOP.

LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS EST L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DU GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF.

Le Département du Pas-de-Calais détient 71,59 % du capital et la majorité des sièges (8 sur les 16 existants) au Conseil d'Administration du GIP Pas-de-Calais Actif.

Le Président du GIP Pas-de-Calais Actif est obligatoirement un Conseiller départemental.

Les postes de secrétaire et de trésorier peuvent être occupés par tout membre du Conseil d'Administration.

Les mandats sont pourvus pour une durée de trois ans et sont renouvelables.

Le directeur du GIP est nommé par le Conseil d'Administration sur proposition du Président.

La loi de 2011 sur les GIP confère aux directeurs des pouvoirs élargis.

Dans ses rapports avec les tiers, le directeur engage le groupement pour tout acte entrant dans l'objet de celui-ci.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAS-DE-CALAIS ACTIF :

NOM—PRENOM	FONCTION AU SEIN DU GIP	FONCTION EXTÉRIEURE
Mme Françoise VASSEUR	Présidente	Conseillère départementale du Pas-de-Calais
M. François LEMAIRE	Vice-président	Conseiller départemental du Pas-de-Calais- Président de la 1 ^{ère} commission.
M. Vianney LEVEUGLE	Vice-président	Vice-président de la Mutuelle AESIO
M. Bruno FIEVET	Secrétaire	Coordinateur Hauts-de-France MACIF
Mme Evelyn NACHEL	Trésorière	Vice-Présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
M. Jean-Luc DUBAËLE	Administrateur	Conseiller départemental du Pas-de-Calais
Mme Bénédicte MESSANNE - GROBELNY	Administrateur	Vice-Présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Mme Sylvie MEYFROIDT	Administrateur	Conseillère départementale du Pas-de-Calais
M. Etienne PERIN	Administrateur	Conseiller départemental du Pas-de-Calais
M. Jean-Marc TELLIER	Administrateur	Vice-Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
M. Philippe BAILLY	Administrateur	Secrétaire Général Caisse d'Épargne Hauts-de-France
Mme Judith BERTHAUD	Administrateur	Chargée de Développement Territorial CDC
M. Denis DEMENTHON	Administrateur	Directeur Général France Active
M. Frédéric DESCHAMPS	Administrateur	Directeur Général SA SAFIDI
M. Hervé DESMULLIER	Administrateur	Représentant de l'URSCOP Hauts-de-France
Mme Sabine FINEZ	Administrateur	Conseillère régionale des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE FRANCE ACTIVE

Présidé par Pierre-René LEMAS, il s'agit d'un réseau de proximité qui accompagne depuis 30 ans les personnes en difficultés pour créer leur entreprise ainsi que les entreprises de l'ESS. France Active soutient tous les entrepreneurs qui s'engagent dans un projet ayant un impact positif sur la société : création de leur propre emploi et (re) dynamisation de leur territoire, développement d'une activité à fort impact social et / ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale.

UNE VOCATION : mettre la finance au service des personnes de l'emploi et des territoires.

UNE MISSION : favoriser la création d'emploi, notamment pour les personnes éloignées du monde du travail.

TROIS PUBLICS : les créateurs d'entreprise créant leur propre emploi, les entrepreneurs engagés et les entreprises sociales et solidaires.

UN MÉTIER : accompagner et financer leurs projets.

LES MOYENS : un réseau national impliqué en régions avec 35 structures de proximité appelées fonds territoriaux, 850 salariés et plus de 3 000 bénévoles.

UNE OFFRE COMPLÈTE DE SOLUTIONS DE FINANCEMENT :

- ♦ des garanties d'emprunts bancaires ;
- ♦ des prêts solidaires ;
- ♦ des primes pour les créateurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

DES RESSOURCES : France Active est soutenue par la Banque des Territoires, la BPI, l'État, les collectivités territoriales, les banques et le Fonds Social Européen, ainsi que par l'épargne salariale solidaire et des centaines d'actionnaires, de souscripteurs et de donateurs.

LES LIENS ENTRE PAS-DE-CALAIS ACTIF ET FRANCE ACTIVE

Pas-de-Calais Actif est le représentant de France Active pour le département du Pas-de-Calais. France Active compte 35 fonds territoriaux, régionaux et départementaux.

Chaque fonds territorial est autonome et juridiquement indépendant de la gouvernance de France Active. Les liens qui unissent les fonds territoriaux à France Active sont nombreux :

LE PROJET : l'appartenance des fonds territoriaux au réseau est formalisée par un contrat de réseau qui rappelle les fondamentaux du projet de France Active et les engagements réciproques.

LA GOUVERNANCE : France Active est membre du Conseil d'Administration de chaque fonds territorial. Réciproquement cinq présidents de fonds territoriaux siègent au Conseil d'Administration de France Active et les fonds territoriaux participent à la définition de sa stratégie et de son plan d'actions.

LES OUTILS FINANCIERS : les entités financières de France Active (France Active Garantie, France Active Investissement et France Active Financement) gérées nationalement sont les principaux supports des outils financiers du réseau.

Les fonds de garantie de Pas-de-Calais Actif sont portés par la société de garantie France Active Garantie. France Active octroie une délégation d'engagement à Pas-de-Calais Actif moyennant le respect de procédures d'expertise et de gestion des risques.

LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT OU DES OUTILS FINANCIERS

Les partenariats financiers pluriannuels de France Active notamment avec la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds Social Européen, le Fonds de Cohésion Sociale, les gestionnaires d'épargne salariale couvrent une partie des besoins de financement des fonds territoriaux.

LA FORMATION DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES DU RÉSEAU

France Active met en place chaque année une offre de formation à destination des salariés et des bénévoles du réseau. Cette offre couvre de manière exhaustive les fonctions techniques ainsi que les aspects gestion, gouvernance et management.

La tête de réseau organise régulièrement des réunions et groupes de travail entre les fonds territoriaux :

- ♦ 3 réunions des directeurs de fonds territoriaux par an ;
- ♦ 3 réunions des présidents des fonds territoriaux par an ;
- ♦ un séminaire annuel réunissant l'ensemble des présidents, directeurs, directeurs adjoints du réseau et les cadres à la tête de réseau. Ce séminaire est co-organisé chaque année par la tête de réseau et un fonds territorial.

BILAN DES ACTIONS 2021 :

2021 en quelques chiffres

PAS-DE-CALAISACTIF

4 674 emplois créés ou consolidés ou sauvegardés



1 889 Structures accompagnées et/ou financées



26,2 M€ mobilisés



TPE

Je m'engage

800

Emplois créés ou consolidés

452

Entreprises accompagnées et financées*

20,03 M€

Mobilisés

Entrepreneurs engagés

Je suis engagé

175

Emplois créés ou consolidés

58

Entreprises accompagnées et financées

3,11 M€

Mobilisés

ESS

Je transforme la société

2 885

Emplois créés ou consolidés ou sauvegardés

565

Entreprises accompagnées et/ou financées

3,1 M€

Mobilisés

Mission RSA

Accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante

814

Bénéficiaires du RSA accompagnés



Au travers de :

1 119 >

Garanties, apports en fonds propres, prêts solidaires, primes Cap quartiers, prime entrepreneurs des quartiers, prime Urgenc'ESS,

1 652 >

Mesures d'accompagnement : Starter, DLA, FIDESS, plan SAAD, Ateliers comptoirs à Initiatives, ,Accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.

165 >

Interventions auprès de structures en difficulté.



97 % des créateurs TPE financés étaient demandeurs d'emploi



52 % des projets engagés financés sont portés par des créatrices



20 % des porteurs TPE financés créent ou sont issus d'un QPV ou d'un quartier de veille



10 % des projets engagés financés sont en zone de redynamisation rurale (ZRR)



40 % des entreprises de ESS financées sont dans le champ de l'insertion par l'activité économique



60 % des entreprises de ESS financées sont en phase de développement



83 % des entreprises financées par Pas-de-Calais Actif passent le cap des cinq ans.

FOCUS-Quelques exemples de structures financées par Pas-de-Calais Actif :

Je m'engage

JD Couv'
DORE Jason
(Noeux les Mines)
Création d'une entreprise de couverture et zinguerie en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)
2 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 44 k€
Cap Quartier de 2 k€

Chocolat By K'BOSS
DIMANCHE Cyrille
(Montreuil sur Mer)
Reprise d'une chocolaterie, salon de thé et petite restauration
2 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 60 k€

Esthetiqu'a
PETIT Audrey
(Avesnes le Comte)
Création d'un institut de beauté et Spa
1 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

SANDRAS Lola
(Ardres)
Création d'un salon de coiffure par une jeune créatrice de 22 ans
1 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

Je suis engagé

Les Pépites de Rommy
PONCHEL Marie
(Auxi le Château)
Création d'une boutique de PAP de seconde main en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
1 ETP
Ecolo territorial
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

LA SALAMANDRE LE FOURNIL BIO
LE ROUX DE BRETAGNE Guillaume
(Audembert)
Fabrication de pain bio avec ventes sur les marchés, en magasins spécialisés Bio et en AMAP
1 ETP
Ecolo Territorial
Garantie de 80% sur un prêt de 19,5 k€
PTZ BPI 3,5 k€
Propulseurs : 11,4 k€ récoltés et 185 contributeurs

Partenaires Emploi (SARL)
(Lens)
ETT sociale
17,4 ETP
Employeur Ethique
Caution professionnelle de 131 178€
garantie à hauteur de 50%

SCOP L'ARTESIENNE (SA)
(Liévin / QPV)
Imprimerie
43 ETP
Employeur Ethique
200 000 € d'apport à 2%

Je transforme la société

LE PETIT PUS (EURL)
(Béthune)
Crêperie Inclusive (Entreprise Adaptée)
Création de 4 ETP
20 000 € d'apport à 2 %
Garantie Insertion Solidarité de 65% sur un emprunt de 30k€

LE CHOUCAS DES TOURS (Association)
(Mont St Eloi)
Restauration / Tourisme
1 ETP
10 000 € d'apport à 0 %
Garantie de 50% sur un emprunt de 10k€

LES COUSALIS (SAS SCIC)
(Liévin)
IAE (Entreprise d'insertion)
Création de 8,5 ETP
50 000 € d'apport à 2 %
Garantie de 50% sur un emprunt de 190k€

ECOLE DE PRODUCTION BETHUNE BRUAY
(Association)
(Bruay-la-Buissière)
Ecole de Production
3 ETP
200 000 € d'apport à 2 %
30 000 € d'apport à 0%

FONCTIONNEMENT :

LES MOYENS HUMAINS

En 2021, l'équipe de Pas-de-Calais Actif comptait 30 salariés :

- ◆ un directeur en charge de la gestion, de l'animation et du développement du groupement d'intérêt public. Le directeur représente par ailleurs le GIP dans les instances où celui-ci a mandat ;
- ◆ un directeur adjoint en charge de l'animation et du développement du GIP avec le directeur ;
- ◆ une secrétaire générale en charge de la gestion administrative du GIP ;
- ◆ un responsable du pôle TPE en charge de la coordination et du développement du pôle TPE. Cette personne assure également des missions d'expertise à hauteur de 20 % de son temps ;
- ◆ un responsable du pôle ESS en charge de la coordination et du développement du pôle TPE. Cette personne assure également des missions d'expertise à hauteur de 20 % de son temps ;
- ◆ un responsable du pôle back office - contrôleur de gestion - respon-

sable de l'audit interne en charge de la gestion du pôle back office, du contrôle de gestion, de l'audit interne et de l'ensemble du contrôle des objectifs et du reporting auprès de nos partenaires financeurs ;

- ◆ un chef de mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.
- ◆ 18 chargés de mission :
 - 5 chargés de mission accompagnement et financement des TPE ;
 - 2 chargés de mission accompagnement et financement des structures de l'ESS ;
 - 9 chargés de mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante ;
 - 2 chargés de mission dispositif local d'accompagnement.
- ◆ Un chef de projet pour l'animation et la gestion de la plateforme « Propulsons ! » ;
- ◆ 4 gestionnaires de back office en charge de la mise en place des interventions financières.

LES MOYENS MATÉRIELS

Le siège social du groupement est basé au Conseil départemental du Pas-de-Calais.

Le siège administratif est basé 23 rue du 11 Novembre à Lens.

Afin d'assurer une meilleure couverture géographique, 5 antennes ont été ouvertes (dont 3 en 2019 pour la mise en place de la mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante) :

- ◆ 2 agences à Calais (35 et 35 b rue du Général Chanzy) ;
- ◆ 1 à St-Nicolas-lez-Arras, (152 rue du Galibier) ;
- ◆ 1 à Lens, (71 route de Béthune) ;
- ◆ 1 à Béthune (218 Rue Fleming).

Chaque ouverture d'antenne s'est réalisée avec, pour objectif, de développer qualitativement (proximité) et quantitativement, notre activité.

LE CHEMINEMENT D'UN PROJET CHEZ PAS-DE-CALAIS ACTIF

Pour financer les initiatives créatrices d'emplois, Pas-de-Calais Actif propose aux porteurs de projets :

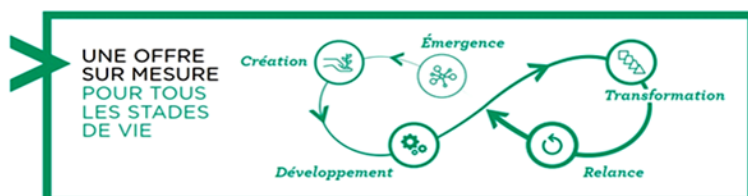
UNE EXPERTISE FINANCIÈRE :

- ◆ **ACCUEIL** : après avoir établi son plan d'affaires (étude de marché, comptes de résultat prévisionnels, besoins de financement), le porteur de projet est accueilli par l'un des chargés de mission de Pas-de-Calais Actif ;
- ◆ **EXPERTISE** : le chargé de mission responsable du dossier évalue la viabilité du projet et valide sa faisabilité ;
- ◆ **AIDE AU MONTAGE FINANCIER** : il est aidé, si nécessaire, à monter le plan de financement. Pour cela, on mobilise les outils financiers les plus adaptés à son projet .

SUIVI POST-FINANCEMENT :

- ◆ **ACCOMPAGNEMENT** : après intervention, le porteur de projet continue de bénéficier du soutien de Pas-de-Calais Actif, qui l'aide dans la suite de son projet ;
- ◆ **APPUI D'UN RESEAU** : grâce à un ancrage territorial fort, Pas-de-Calais Actif va lui permettre de créer des liens solides avec les acteurs locaux de la région, mais va également le mettre en relation avec d'autres porteurs de projet qui, comme lui, ont été soutenus par la structure.

Pas-de-Calais Actif accompagne les projets qui ont un impact positif sur la société : création d'emplois, dynamisation du territoire, développement d'activité à fort impact social et/ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale.



PERSPECTIVES 2022 :

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS

En 2022, nous envisageons d'instruire 570 demandes de financement :

- ◆ 475 provenant des TPE ;
- ◆ 65 provenant d'entrepreneurs engagés ;
- ◆ 30 provenant de structures de l'ESS.

Dans le cadre de Pas-de-Calais Territoire d'ESS, nous envisageons de financer et d'accompagner 30 structures.

En ce qui concerne le DLA, nous envisageons :

- ◆ 34 structures accompagnées individuellement ;
- ◆ 61 structures accompagnées en collectif.

S'agissant du FIDESS, nous souhaitons accompagner financièrement 6 études-actions.

Dans le cadre du dispositif d'appui aux structures de l'ESS en consolidation, nous prévoyons :

- ◆ 20 structures accompagnées individuellement ;
- ◆ 10 avances remboursables mobilisées.

LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF « PROPULSONS »

L'atelier « Financement » du CDESS, a permis l'émergence de la mise en œuvre d'une plateforme de financement participatif. En 2014, Pas-de-Calais Actif a été chargé de coordonner une étude sur la création d'une plateforme de financement participatif. Cette étude a débouché sur le lancement, en 2015, de « Propulsons ! », label de financement participatif du Pas-de-Calais soutenu par le Département, au travers duquel tout entrepreneur du Pas-de-Calais qui a la volonté d'associer et de fédérer les citoyens autour de son projet, via une campagne de financement participatif, peut le soumettre à la labellisation « Propulsons ! ».

Depuis 2016, 60 campagnes ont été lancées pour 233 833 € collectés et 4 188 citoyens mobilisés.

En 2019, après une évaluation du dispositif, « Propulsons ! » est devenue la plateforme départementale de financement participatif. Cette transformation s'est accompagnée d'un plan d'action visant à renforcer sa visibilité et sa proximité entre initiatives et citoyens du Pas-de-Calais. En 2021, sur les 14 campagnes lancées, 9 campagnes ont atteint leur objectif pour 31 721 € collectés et 514 citoyens mobilisés. En 2022, nous envisageons de lancer plus de 10 campagnes et d'étudier le co-abondement.

LA PARTICIPATION AUX COMPTOIRS A INITIATIVES ET AU BUDGET CITOYEN

Le budget citoyen du Département, permettant aux habitants du Département de flécher l'affectation d'une partie du budget dédié, vers des initiatives relevant de la transformation économique, environnementale et sociétale, de l'innovation sociale, de la coopération, ou porteuses de valeurs remarquables de l'ESS, a permis la mise en place des comptoirs à initiatives citoyennes, dont l'ambition est de faciliter la diffusion et le transfert de ces dynamiques.

Ces comptoirs guident les porteurs de projets dans la construction et le développement de leurs initiatives et leur permettent d'intégrer des pratiques nouvelles tant sur le plan de la coopération entre acteurs, de l'implication des citoyens, du processus de prise de décisions, des partenariats locaux, des résultats attendus et des attentes de changement.

Pas-de-Calais Actif s'est engagé dès 2018 à faire la promotion de ce dispositif.

En 2022, Pas-de-Calais Actif participe aux comptoirs au travers de :

- ◆ l'animation d'un atelier « découvrir et construire son modèle économique » ;
- ◆ l'animation d'ateliers pour « aller plus loin » après les comptoirs sur les thématiques du « coaching financier » et de la « construction d'un budget prévisionnel » ;
- ◆ l'animation de séances de « communication sur son projet » pour présenter aux porteurs de projets les techniques les plus efficaces pour mobiliser sur les réseaux sociaux autour de son projet, découvrir les bonnes pratiques pour faire parler de son projet dans les médias et sur son territoire, pitcher la présentation de son initiative ;
- ◆ l'organisation de la mise en place d'un produit vidéo dédié à la mise en ligne des projets ;
- ◆ la mobilisation du dispositif Pas-de-Calais Cap ESS sur certains projets labellisés ;
- ◆ l'animation d'ateliers collectifs « rendre compte de son initiative ». Cet atelier s'adresse aux projets labellisés en 2020 et 2021 et a pour vocation de donner l'outillage nécessaire aux porteurs d'initiatives pour rendre compte des financements publics obtenus.

L'ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES PROJETS SCIC SOLLICITANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR UNE INTERVENTION EN CAPITAL

Le Conseil départemental du

Pas-de-Calais a défini une stratégie d'intervention en capital auprès des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), stratégie adoptée par les instances départementales en date du 22 mars 2021. La mise en place de cette politique nécessite d'analyser les projets sous plusieurs angles avant la délibération des élus sur ces interventions. Ce processus nécessite notamment une analyse économique et financière des projets qui sera réalisée par Pas-de-Calais Actif. Pour ce faire, nous procédons à une analyse du projet sous plusieurs angles permettant de rendre auprès du Conseil départemental un avis éclairé sur l'opportunité d'une entrée au capital des SCIC qui sollicitent le Département. Ainsi sur 2021, nous avons étudié trois projets qui ont tous débouché sur une entrée au capital du Conseil départemental. Sur 2022, deux projets ont déjà été étudiés.

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA AYANT UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

Le GIP Pas-de-Calais Actif a été sollicité en 2019 par le Département du Pas-de-Calais pour la création d'une mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.

L'opération d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante repose sur la réalisation de deux phases formalisées et objectivées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel (CERP) :

- ◆ une phase de diagnostic permettant une évaluation de la situation socio-économique et de la viabilité indépendante de leur entreprise ;
- ◆ une phase d'accompagnement déterminée par l'issue du diagnostic et pouvant se traduire soit par une aide au développement de l'activité si cette dernière est dite viable ; soit par une réorientation vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si l'activité est jugée non viable. Une aide à la cessation d'activité peut alors être mise en place.

La mission a démarré en octobre 2019 et a été renforcée en 2020 et 2021. Une nouvelle convention sera conclue pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 au travers du programme Européen FSE REACT EU avec un objectif de 974 bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante qui feront l'objet d'un accompagnement.

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, États, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la profitabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...).

Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation). représente la valeur ajoutée.

Pas-de-Calais Actif

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.)
- ◆ **Siège social** : rue Ferdinand Buisson, 62000 Arras
- ◆ **Siège administratif** : 23 rue du 11 Novembre, 62300 Lens
- ◆ **Capital** : 1 177 218 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 186 200 093 000 83
- ◆ **Effectif moyen** : 30 ETP
- ◆ **Présidente** : Françoise Vasseur (Conseillère départementale)
- ◆ **Directeur** : Ludovic CANON

Mission / Cœur de métier :

Promouvoir et favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire dans le territoire du Pas-de-Calais en finançant et accompagnant les projets de création, de consolidation, de développement d'entrepreneurs relevant des dispositifs d'économie sociale et solidaire.
Favoriser l'inclusion bancaire en facilitant et sécurisant l'accès au crédit bancaire des créateurs et repreneurs d'entreprise via la mise en œuvre de dispositifs de solidarité abondés par les financeurs de Pas-de-Calais Actif
4 types de publics sont concernés, les créateurs de TPE « *je m'engage* », les EE « *je suis engagé* », les entrepreneurs de l'ESS « *je transforme la société* » et les Bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante (BRSA TI).
TPE : Très Petite Entreprise, EE : entrepreneurs engagés, ESS : Economie Sociale et Solidaire, BRSA TI : Bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : 8 membres sur 16, soit 50 %
Département actionnaire majoritaire : 72 % du capital

Représentants du Département dans la structure :

8 titulaires : Françoise VASSEUR, Bénédicte MESSEANNE GROBELNY, Evelyne NA-CHÉL, François LEMAIRE, Jean-Luc DUBAËLE, Jean-Marc TELLIER, Etienne PERIN, Sylvie MEYFROIDT

Contribution financière du Département :

BP 2022 : 534 172 € (dont dotation d'outils 404 172 €) et BRSA TI : 315 907 €
2021 : 534 172 € (dont dotation d'outils 384 855 €) et BRSA TI : 631 814 €

Répartition du capital : Département : 72%, Caisse d'Epargne : 15 %, Région Hauts-de-France : 12%, autres 1%

ACTIVITÉS 2021

CHIFFRES CLÉS

- ◆ 1889 structures accompagnées et/ou financées : 452 TPE, 58 EE, 565 ESS, 814 BRSA TI
- ◆ 26,2 M€ mobilisés : 20,03 M€ en TPE, 3,11 M€ pour les EE, 3,1 M€ en ESS
- ◆ Action en faveur de l'emploi en 2020 : 4 674 ETP créés, consolidés ou sauvegardés : 800 en TPE, 175 chez les EE et 2 885 dans les structures de l'ESS
- ◆ 5 ème fonds territorial du réseau France Active sur 34.

- ◆ Typologie des entrepreneurs selon le nombre de projets qualifiés en comité des engagements : 84 % « je m'engage », 12 % « je suis engagé » (projet avec impact positif dans la société dans les domaines de l'emploi, de la zone géographique, le projet social, l'environnement, la gouvernance) 4 % « je transforme la société » (champ de l'ESS)
- ◆ Budget citoyen : 74 initiatives déposées, 13 comptoirs à initiative qui se sont tenus entre février et avril, 55 projets labellisés (+6% par rapport à 2020)
- ◆ Propulsons! : 60 projets propulsés, 223 833 € collectés, 4 188 citoyens impliqués

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Augmentation de capital et modification de la convention constitutive (Le capital s'élève à 1 177 218 € déteu à 71.59 % par le Département du Pas-de-Calais).
- ◆ Elaboration du dossier de demande de validation de l'augmentation de capital du groupement et de l'avenant à la convention constitutive auprès des services de la DREETS.
- ◆ Evolution de la gouvernance (nominations au Conseil d'Administration et l'installation du nouveau Conseil, élection du nouveau bureau).
- ◆ Réorganisation de nos équipes suivant le plan validé fin 2020 et à effectif constant.
- ◆ Plan de continuité d'activité mis en place durant la pandémie (basé sur la mise en place de moyens matériels et organisationnels permettant d'assurer l'activité 100 % à distance)
- ◆ Négociations sur la mobilisation des Fonds Européens pour la période de programmation 2021-2027.
- ◆ Négociations pour la dotation des outils financiers.
- ◆ Renforcement des actions dans le cadre de l'animation des comptoirs à Initiative du budget citoyen du Département du Pas-de-Calais.
- ◆ Mobilisation auprès des structures de l'ESS fragilisées par la crise sanitaire avec la prime Urgenc'ESS (98 primes accordées pour 586 k€).
- ◆ L'étude économique et financière de 3 projets de SCIC sollicitant le Conseil Départemental pour une intervention au capital.
- ◆ Mise en place de nouveaux programmes et dispositifs.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Objectifs quantitatifs : instruction de 570 demandes de financement, financer et accompagner 30 structures pour l'ESS, 6 études-actions pour le FIDESS, 20 accompagnements pour le DASESS.
- ◆ La participation aux comptoirs à Initiatives et aux actions d'accompagnements destinées aux porteurs de projets du budget citoyen.
- ◆ Consolidation et développement de la plateforme de financement participatif Départementale « Propulsons ».
- ◆ Consolidation et développement du Fonds d'intervention Départemental pour les structures de l'ESS « Pas-de-Calais Territoire d'ESS ».
- ◆ Le développement de la mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.
- ◆ Etudes économiques et financières des projets SCIC sollicitant le Conseil Départemental pour une intervention au capital

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021 (RETRAITÉ HORS DISPOSITIFS)

Actif immobilisé :	82 077 €	Capitaux propres :	1 110 128 €
Actif circulant (hors trésorerie) :	1 049 508 €	Total des dettes :	338 821 €
Trésorerie :	789 555 €	Total bilan :	1 921 140 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Chiffre d'affaires :	109 788 €
Valeur ajoutée :	-232 752 €
Excédent brut d'exploitation :	-139 883 €

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) :	0 %	Résultat financier :	4 025 €
Durée apparente de la dette :	0 année (aucun emprunt en cours)	Résultat exceptionnel :	28 251 €
Rentabilité des capitaux propres :	0,5 %	Résultat de l'exercice :	40 205 €
Taux de rentabilité net :	19,4 %	Capacité d'autofinancement :	-80 222 €
Ratio d'activité :	56 %	Total des produits :	2 207 406 €
Trésorerie en jours d'exploitation :	132 jours	Financement du Département (€ et %) :	944 292 € et 52.80%
Fond de roulement :	1 318 993 €		
Besoin en fonds de roulement :	529 438 €		

Date de mise à jour des données : 22/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •

